L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 9 AVRIL 1855.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
H. DUVERGER. S. MARNY.
57 22, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS :
LUNDI MATIN, 9 AVRIL.

Bulletin Européen.

Nos journaux européens nous sont parvenus hier : ils vont jusqu'au 12 mars pour l'Angleterre et jusqu'au 15 pour le continent.

Rien de nouveau de la Crimée. Dans l'affaire qui a eu lieu dans la nuit du 23 au 24 février, la perte des Russes paraît avoir été de mille hommes.

On parle d'une lettre autographe que l'empereur d'Autriche aurait adressée à Louis-Napoléon, et dans laquelle le premier de ces souverains exprimerait la pensée qu'en présence des dispositions où se trouve la Russie, on pourrait, en apportant de part et d'autre de la modération dans les négociations, en espérer un heureux résultat.

Voici les explications données par lord Granville à la chambre des lords sur la mission de lord John Russell :

« Personne ne pourrait dire que l'arrangement pris au sujet de lord John Russell fût bon comme arrangement permanent. Lord John Russell est à Vienne pour essayer de négocier la paix.

« Il advient, malheureusement, que les négociations soient interrompues promptement, il est certain que lord John Russell revindra immédiatement, et qu'il sera été peu de temps absent de Londres.

« Si, au contraire, les négociations prennent un meilleur aspect, je puis assurer le noble lord que l'absence de lord Russell sera moins longue qu'il le pense.

« Lord John Russell est allé à Vienne pour discuter et établir les grands principes sur lesquels on traite de paix peut être conclu. S'ils sont acceptés, je ne crois pas qu'il soit nécessaire que lord John Russell reste à Vienne pour en discuter toutes les applications.

« Aussi pensais-je, autant que mes informations me permettent d'avoir une opinion à ce sujet, que le noble lord pourra être de retour en Angleterre vers Pâques au plus tard; jusque-là, je ne pense pas que son absence ait des inconvénients.

« Si quelqu'un doit s'en plaindre, c'est sir George Grey, qui se trouve chargé d'un travail accessoire, et dont personne ne voudrait rester chargé longtemps.

« Le gouvernement néglige si peu les affaires coloniales, que nous avons eu deux réunions à ce sujet, et que deux résolutions importantes y ont été prises et mises immédiatement à exécution par sir George Grey. »

On lit dans le *Morning-Chronicle* :

« Une correspondance de Crimée, publiée dans les *Times* du 9 mars, contient le paragraphe suivant :

« Il s'est un bruit très répandu dans le camp anglais, le général Forey ou Forest aurait été surpris en correspondance avec l'ennemi, et aurait été mis en état d'arrestation et expédié de Paris en France. Toutes les probabilités ont contre la vérité de ce bruit.

« L'honneur d'un brave officier, purement et exclusivement lié de l'ennemi, est chose sacrée. Si le correspondant du *Times* s'en était souvenu, il se serait garde de devenir en Europe l'écho d'un bruit calomnieux, auquel lui-même ne croyait pas. Rien ne lui était plus facile, d'ailleurs, que d'acquérir une complète certitude. Il lui suffisait de venir dans les lignes françaises pour y voir le général Forey toujours à son poste, et de la division chargée de l'attaque principale.

« Une correspondance régulière existe nécessairement entre le gouverneur de Paris et le général qui opère une grande d'attaque. Il lui règle l'itinéraire des parlementaires, la façon dont ils s'annoncent et le lieu où ils seront reçus, les précautions à prendre pour prévenir sur leur sort, les secours à leur faire arriver donnent également lieu à des communications. Nous n'avons pas à rappeler ici une correspondance difficile de ce genre a eu lieu entre le général Osten-Sacken et le général Forey : nous avons encore moins besoin d'ajouter qu'il n'y a en pas de la faute.

« Le tremblement de terre de Brousse a endommagé cent mosquées, renversé des minarets et des khans. Le nombre des victimes est de 200 et non de 2000 comme on l'avait prétendu d'abord. Du 26 février au 1er mars, on a ressenti plusieurs secousses à Constantinople, mais elles n'ont produit aucun accident.

Par un ukase en date du 30 mars, l'empereur Alexandre a pris la qualité de chef de tous les régiments de la garde et les autres dignités occupées par le défunt empereur, en conservant celles que le czar possédait déjà comme czarewitch, sauf que l'impératrice Marie-Alexandrovna est nommée chef du régiment de cuirassiers de la garde de grand-duc heritier, et que le czarewitch Nicolas est créé chef du régiment de hulans précédemment sous les ordres de son père, et hetman de toutes les armées cosaques.

On sait de Saint-Pétersbourg, le 1er mars, au *Daily News* :

« Le premier corps de la nouvelle milice de l'empire (*Druzhina*) doit s'assembler en avril, mais le gouvernement a ordonné qu'en attendant tout homme restant dans ses foyers, sans uniforme et sans arme jusqu'à ce qu'il en ait reçu.

On écrit de Vienne, 10 mars :

« Il après tout ce qu'on sait du nouvel ordre de bataille en Crimée, on voit que les Russes, en même temps qu'ils se fortifient, se préparent à avec continuement à menacer Balaklava. Il n'y a pas 40,000 hommes, ainsi qu'on l'a dit par erreur, à Jaïla, Aloupka et Baïdar, mais seulement 20,000 hommes commandés par le général Wrangel. On écrit d'Odessa, le 27 février, que, vers le milieu du mois de mars, les troupes russes de Crimée seront divisées en trois corps d'armée, dont l'une, commandée par le général Osten-Sacken, aura pour poste sur les bords de la Tchernaïa et du cote de Balaklava, et le autre, commandée par le général Read, devra surveiller Eupatoria.

« Le corps d'observation du général Pawloff, placé près d'Eupatoria, avait reçu une renforts de Bakchi-Saray, et, le 19, la division de cavalerie légère du lieutenant-général Russoff était arrivée à Simpheropol, et s'était établie sur la route d'Eupatoria. Le corps d'infanterie de Soukhoum quitte l'isthme de Perecop. Les grenadiers Michel et Nicolas étaient arrivés le 21 de Sebastopol à Simpheropol, et étaient restés en cantonnement à Sebastopol. Après avoir visité les hôpitaux de Simpheropol. On a commence à renforcement ordre de manœuvre.

« Dans tous les chefs-lieux des gouvernements de la Grande-Russie, il a été forme des commissions qui reçoivent les engagements et expédient les hommes aux chefs-lieux de rassemblement de Novogorod et de Moscou. Le corps de la garde interieure sera mis sur le pied de guerre, de même que la milice foresterie et douanière. Cette garde intérieure comprend plus de 50 bataillons d'infanterie, de compagnies d'artillerie, 7 compagnies d'ouvriers employés dans les arsenaux, 6 compagnies de pionniers, 35 cavaliers et deux parcs de siège. Sur les états, elle s'élève à 76,000 hommes, mais, en réalité, ce chiffre n'a jamais été atteint jusqu'ici. Il y a lieu de croire à ce que, le pied de guerre, ce chiffre n'a jamais été atteint, et deux cette moitié, il y a les deux tiers d'invalides.

On écrit de Varsovie, le 7 mars, au *Constitutionnel* :

« On ne saurait imaginer l'effet produit ici par la nouvelle de la mort de l'empereur Nicolas. C'est le vendredi 2, le jour même où il a expiré, qu'on en a reçu la première nouvelle. Il était alors presque mourant, on a cru qu'il n'a pas tant de l'impératrice. Le samedi, on n'avait plus de doutes; on savait que le malheureux empereur était sans conscience, mais, jusqu'à présent, on n'avait rien publié officiellement.

« Les theatres sont fermes.

« La grande-duchesse est ici depuis quelque temps sont pour la plupart tous partis, entre autres le général Rudiger, gouverneur de notre ville et commandant du corps d'armée, et le feld-maréchal Paskewitsch. Quoique l'empereur Nicolas n'ait pas été en faveur ici, on a cependant ordonné que des prières seraient faites pour le repos de son âme. Dans son opinion, Cuba de trois avoir le privilège d'envoyer des députés aux cortes. Il faudrait aussi avoir soin de ne pas alarmer les propriétaires d'esclaves en parlant d'émancipation : car une tentative d'émancipation aurait pour effet inévitable de jeter l'île de Cuba dans les bras des Etats-Unis. Déclarer la traite nette de piraterie serait aussi fort dangereux; mais le général Concha emploie tous ses soins et continuera à faire tous ses efforts pour la supprimer de fait.

« Il faut développement gouverner l'île autrement qu'elle ne l'a été jusqu'à ce jour; car une garnison de vingt mille hommes ne saurait suffisante à le contenir et l'Espagne, si elle se contente pas les habitants par une législation plus libérale. Cuba a profondément changé depuis les dix-huit années, et il est certain que le général Concha ne saurait remarquer une différence des plus marquées entre l'état des esprits en ce moment et celui qui existait lors de son départ. Les dernières conspirations ont de grandes ramifications, et le mécontentement paraît avoir pénétré dans toutes les classes.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

Transmises à l'Abeille.

NOUVELLES D'EUROPE, PLUS RECENTES D'UNE SEMAINE

CONFERENCE DE VIENNE.

Hausse dans les cotons.

New-York, 8 avril—Le steamer Baltic est arrivé ici avec des dates de Liverpool jusqu'au 24 mars, c'est à dire d'une semaine plus récente que celles de l'Asia.

Marché de Liverpool—Des hausse de 1/8 à 1/4 d. s'est déclaré sur le marché aux cotons de Liverpool. Les ventes de la semaine se portent à 55 mars cent dû de 67,000 balles.

Rien de nouveau dans le Lancashire.

A Londres les consolidés ont fermé à 92 3/4.

Nouvelles.

Le steamer St-Louis, venant de New York, est arrivé à Southampton.

A la Conférence de Vienne, samedi 17 courant, les quatre premiers points de la garantie, proposés les protocoles Drouin-de-Lhuys, ont été présentés par l'Angleterre, de la France, de l'Autriche et de la Turquie ont été adoptés à l'unanimité.

M. L. Poznanski—Nous apprenons avec plaisir que M. Poznanski, dans une soirée intime où il avait réuni quelques amis, a obtenu un succès de bon aloi. M. Poznanski est, nous assure-t-on, un violoniste de la plus remarquable talent, élève de Baériot, il en a la méthode et le style. Il donne mercredi prochain, dans la salle des Odd Fellows, un grand concert vocal et instrumental. Pour les détails de cette fête nous référons le lecteur aux avis. M. Poznanski sera secondé par plusieurs artistes du théâtre d'Orléans : nous citerons entre autres Mme Prestyn-Baille, MM. Dulac et Lacroix.

Theatre du Pelican.—M. Calder, le directeur du théâtre du Pélican, prend son bénéfice ce soir. Le spectacle se composera de deux comédies : *Honey Moon* et *A Pretty pieces of Business*, ainsi que de la parade intitulée *Family Jars*. Les artistes chargés des principaux rôles sur Mme Provost Adams, M. Charles Cope, M. et Mme Davy.

CONSEIL DES ASSISTANS ALDERMEN.

Le Conseil s'assemble conformément à l'ajournement—L'honorable Place est au fauteuil—Quorum présent.

M. Place fait savoir que le Conseil a été convoqué dans le but spécial d'agir sur les rapports du comité, qui a été nommé dans le but de faire une enquête sur les accusations qui ont été portées contre les recorders Seutenou et Ramos—Le président ajoute, qu'on ne s'occupera d'aucune affaire sans le consentement unanime du Conseil.

Le consentement unanime du Conseil ayant été obtenu, M. Dublanc, du comité spécial, nommé pour s'enquérir de la cause des faibles revenus provenant des cafés, etc., rapporte que dans le 1er, le 2e et le 3me District, le comité a trouvé 651 cafés, gracieux, etc, payant aux licence unique; 315, payant une partie de la licence (à 351), ne payant aucune licence, ce qui constitue une perte des revenus de la ville de $90,000 à $100,000.

Le comité rapporte que une série de résolutions requérant l'avocat assistant de la ville de four-nir au Conseil le nombre des cafés et autres lieux de dit ses assistant devra donner le nom de la personne qui aura fait un palement—Ce compte devra, en outre, contenir le montant de l'argent apporté à la ville, qui se trouve entre les mains de l'avocat de District.

Le rapport du comité fait un devoir à l'avocat de la ville de poursuivre l'assistant-avocat dans le cas où celui-ci ne se conformerait pas aux prescriptions ci-dessus mentionnées.

Ce rapport donne lieu à une vive discussion entre MM. Lacy et Dolbear.

Après quelques mots, cette question est ajournée jusqu'à la session du nouveau Conseil.

Le comité spécial auquel avait été référé la communication de M. Jaunez, relative à la perte de certaines accusations contre P. Souzeneu, recorder du 3me District, rapporte comme suit :

Le comité, après avoir examiné attentivement cette communication des différents témoignages qui ont été produits contre le recorder P. Souzeneu, est d'opinion que la première et la seconde accusation contenues dans la communication du chef de la police ne peuvent pas être examinées par le Conseil, attendu que le dit P. Souzeneu a été nommé recorder du 3me District, et que, conséquemment, le comité, en conséquence, un rapport de vote qu'il y a prescription quant aux deux premières accusations.

Quant à la troisième accusation, le comité rapporte que Pierre Souzeneu, recorder du 3me District de la Nouvelle-Orléans, a, dans une circonstance, sciemment, manifestement et illégalement permis à ses officiers subordonnés de prendre, à l'extérieur de son bureau, et gratuitement, des dons dans son bureau, en conséquence, le comité est d'opinion que le dit recorder P. Souzeneu, a été mis en accusation par cette honorable assemblée et soumis, après deux procédures, à l'action de la loi.

En conséquence, le Conseil présente les résolutions nécessaires pour la mise en accusation et suspension du dit Pierre Souzeneu, recorder du Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé, E. L. TRACY,
ISAAC TUCKER,
ISAAC THAYER.

MM. Filleul et Robert s'opposent au rapport et aux résolutions qui l'accompagnent, le trouvant trop sévère et ne tenant pas assez de la modération de se dédoubler.

Il donne lecture d'une lettre de M. Souzeneu, protestant contre les procédures du Conseil et les décrétant illégales.

M. Filleul fait la motion de renvoyer cette affaire au comité, avec instructions de prendre les témoignages de la défense. Les résolutions ne seront pas mises en accusation et les résolutions y ayant trait, sont adoptées par 11 voix contre 5.

MM. Robert et Filleul déposent alors leurs protêts. Le Conseil décide que ces protêts seront couchés sur les minutes.

MM. Hitz et Howell du comité nommé pour faire une enquête sur les accusations portées contre C. Renaud, recorder du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, rapporte que ce magistrat a fait sortir de prison une personne qui avait été incarcérée par ordre des commissaires de la dite cour, sans que le dit magistrat a, dans plusieurs occasions, sciemment, malicieusement et illégalement permis à ses officiers subordonnés de recevoir de l'argent pour passes de sûretés et cautionnements donnés dans son bureau. Ce rapport est accompagné de l'acte d'accusation.

Ces deux documents sont adoptés par 10 voix contre 5.

MM. Filleul et Robert protestent de nouveau.

Le Conseil s'ajourne, vers dix.

CONSEIL DES ALDERMEN.

Il n'y a pas eu de quorum dans le Conseil des Aldermen.

CHRONIQUE LOCALE.

Célébration du jour de la naissance de Henry Clay.—La célébration du jour de la naissance de Henry Clay, cet homme d'Etat, qui, le 12 avril, au Théâtre Américain, rue Poydras. A cette occasion, il y aura une musique appropriée, et des chansons patriotiques seront chantées par M. Sequin. Le C. A. E. C. lirera un salut de 100 coups de canon sur la place Lafayette.

Hopital de charité—Rapport de l'Hôpital de Charité pour la semaine dernière :

Admis	176
Renvoyés guéris	151
Décédés	43
Admis en traitement	515

Premier Cour de District.—Le juge Robertson a prononcé, samedi dernier, la sentence de Charles Melvin, déclaré coupable de vol—un an de travaux forcés.

James Brown, déclaré coupable de tentative de vol—dix-huit mois de prison.

Le Barrage de Dunkirk.—Le barrier de Dunkirk qui M. Andrews, a été, il y a quelques jours, sous prévention d'avoir volé à M. Field de New-York $1,400 d'huile de chloroforme, a été expédié pour Cincinnati sous l'escorte du dévoué officier de police.

Enquête.—Le coroner a pratiqué samedi, le 1er vée du corps de Mary Ann Allen, Irlandaise, qui a trouvée noyée dans le bassin de la rue des Carondelet et Camacaire. Verdict : morte d'une attaque d'apoplexie causée par l'intempérance. Mary Ann avait 40 ans.

Voleur de nègres.—Le gérant de Pillow, le 1er du courant, à Bercumbin, dans le comté de Bayou, en Louisiane, le nègre Edmond de chez un maître, M. Seymour Taylor, de la paroisse Ascension, qui, après avoir volé ses effets, s'est enfui. Il a été arrêté à Donaldsonville, et, après avoir accepter de cautionnement, Wilkinson restera en prison jusqu'au jour fixé pour l'interrogatoire.

Faux serment.—Le nommé Cliniman a été jugé, samedi, pour faux serment en déclarant que Samuel Smith, dont il a été cité comme témoin, lui avait volé un lot de bœuf, a été acquitté par le recorder Bright, devant la Premiere Cour de District.

Vol.—Un individu est entré, vendredi dernier, dans le bureau de M. Firmin Lovasseur, Promenade Carondelet, et a enlevé du coffre fort un sac de coutil rayé contenant une somme de $140.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Paris, 14 mars 1855.

Les mêmes prévisions d'une paix possible, sinon facile, subsistent toujours, mais que je ne puisse trop dire la raison. On affirme cependant que les difficultés graves et très-sérieuses se rencontrent à l'interpretation du troisième point de la note du 8 décembre. Il paraît que le grand coup en a été frappé avant les premiers jours d'avril. Plus que jamais on est disposé à croire que toutes les nouvelles d'épreuves, qui passent à Vienne, sont en moins prématurées.

Les bateliers, aujourd'hui entièrement rebelles, ne semblent pas trop en vouloir à ceux qu'à notre époque. Tout ce qui a été dit de la reprise imminente des hostilités a reçu vrai ou faux, comme que le bombardement peut essayer, non-compte même une nouvelle de destruction sur la partie sud de la ville; on peut ravager, bouleverser de fond en comble ces quartiers, sans toucher encore de n'y établir mais le feu des batteries du Nord qui ne permettrait pas, dit-on, de résister au milieu de ses ruines. Peut-être quel est une bataille sérieuse, elle impliquerait de quelque tentative de l'ennemi sur Balaklava ou sur Eupatoria. On va que si le temps n'avait forcément séparé les armées prêtes à combattre, dans la nuit du 20 février, une grande action allait s'engager entre les 25,000 hommes de général Bosquet et le corps d'égale force qui marchait sur Balaklava. Mais du moment où des deux forts considérables, et avec eux la garde impériale, vont s'embarquer, il n'est plus même besoin des probabilités du départ de l'Empereur pour être convaincus que la partie décisive ne saurait encore être jouée.

J'entends et je lis mes de choses hasardées sur la politique et l'attitude de l'Autriche et de la France, particulièrement depuis la mort de l'empereur Nicolas, que je crois à propos de déguiser, d'une manière très précise, la situation prise, déclarée et connue, de ces deux puissances, telle qu'elle résulte de leur langage et de leurs actes diplomatiques.

La principale erreur que je veux relever est celle qui consiste à représenter l'Autriche comme laissant voir, ou des changements déjà réalisés, ou des hésitations, dans ses sentiments et ses résolutions, par suite de l'avènement de l'empereur de Russie. Ici, l'on prétend que l'Autriche aurait dans les conditions de ses dispositions beaucoup plus pacifiques que celles qu'elle accusait avant le 2 mars. Là, on insinue qu'elle se détruirait à sa rôle d'intervention conciliatrice. Ailleurs, on suppose qu'elle se consentirait plus, dans aucun cas, à une action de guerre contre la Russie.

Je n'entreprends pas dans de longues explications pour démontrer l'inexactitude de ces assertions. Je me bornerai à rétablir la vérité en quelques mots.

Rien, absolument rien, n'est changé depuis la mort de l'empereur Nicolas, ni dans la politique, ni dans la conduite, ni dans les vues, ni dans l'emploi de moyens projetés et préparés, ni dans les sentiments, ni dans les résolutions de l'Autriche. Je ne dis pas qu'on a lieu de le croire. Je dis qu'on le sait sûrement, certainement, en France et en Angleterre, et même en Russie, par les déclarations, par les communications et par les actes du gouvernement autrichien.

L'Autriche se présente, aujourd'hui, aux conférences qui vont s'ouvrir, avec la ferme volonté de n'y poursuivre des négociations de paix que sur la base des interprétations données, le 28 décembre, par elle, par la France et par l'Angleterre, aux quatre garanties. Elle n'y présente comme signataire du traité du 2 décembre, c'est-à-dire comme alliée de la France et de l'Angleterre, pour signifier à la Russie les conditions indispensables de la paix. Elle ne forge à essayer ni d'une médiation, ni d'une intervention, plus ou moins conciliante. Elle reste partie elle-même, alliée sincère et fidèle de la France et de l'Angleterre, sûjour d'ici encore pour négocier la paix, demain, également loyale et sûre, pour faire la guerre, si les négociations n'obtiennent pas la paix.

En un mot, l'Autriche demeure absolument ce qu'elle était avant le 2 mars, et elle ne se cache pas. Elle ne laisse aucun doute à la France et à l'Angleterre, que pour l'amener à la raison à la Russie, et n'encourage en rien les hésitations de la Prusse. Je vous ai annoncé hier une nouvelle circulaire de M. de Manteuffel, en date du 2 mars, qui a été rédigée avant la mort de l'empereur Nicolas. Cette circulaire, si je suis bien informé, proteste formellement contre les tentatives de la Prusse pour déplacer ou dénaturer la question, en montrant à la Diète et à l'Allemagne d'autres éventualités que celle d'une guerre à soutenir contre la Russie.

Quant à la Prusse, je vous ai dit que les douloureuses préoccupations du roi semblaient rendre impossibles des négociations sérieuses. Je crains bien, en effet, que l'on ne se trouve arrêté par le resultat très-négatif des dernières entrevues de M. de Wedell et de M. de Manteuffel à Uhuys. M. de Wedell, a ce que je crois, a déclaré que la Prusse adhérait de tout cœur et complètement à l'interprétation donnée par les quatre coalisées dans la Note du 28 décembre; mais il ne s'est pas montré prêt à signer un traité, seul mode d'engagement pour la France et l'Angleterre, et, par suite, pour la Prusse et l'Angleterre, et n'a fait, en réalité, aucune proposition.

La déclaration d'adhésion de la Prusse reste ainsi à l'état platonique. Elle ne se traduit pas en un acte diplomatique, et n'emporte, des lors, aucune conséquence effective. Sans doute, il est précieux pour la France et pour l'Angleterre de connaître l'opinion favorable de la Prusse, de savoir que celle ci, non seulement ne blâme en rien leur politique, mais elle en reconnaît au fond et dans la forme, reconnaît leurs exigences de paix raisonnables, comme elle a reconnu que leur guerre était juste, et pense que la raison, le droit et la sécurité de l'Europe en leur cause, comme lorsqu'elle mettait, sur pres de leurs, sa signature aux premiers protocoles de la Conférence de Vienne.

Les cabinets de Paris et de Londres ne peuvent que prendre bonne note de ces sentiments et de ces déclarations de la Prusse. Ils auront pu dire à en servir dans l'occasion. Mais cela n'a aucune valeur officielle pour la position de la Prusse elle-même. Ce n'est pas un acte, ce ne sont pas des traités, devant lesquels la Prusse entrée dans les conférences, auxquelles elle déclaration d'opinion, quoique bienveillante, quelque équitable qu'elle soit pour la France et pour l'Angleterre, ne saurait lui conférer le droit d'assister.

Voilà donc, en résumé, ce l'on en est : la Prusse n'a rien signé, rien accepté, rien proposé qui la rattache, directement ou indirectement, à l'alliance consacrée par le traité du 2 décembre 1854. Dans cet état des choses, le discours tenu par aux négociations qui s'ouvrent à Vienne.

Paris est si étonné de se trouver absolument tranquille depuis quatre années qu'il s'arrête à tout épisode dramatique ou un peu agité qui lui offre l'occasion de s'émouvoir! Voilà comment on se préoccupe encore hier du Mémoire, dans les conversations particulières, des scènes qui ont troublé la première leçon de poésie latine donnée par M. Saint-Beuve. Depuis quelque temps déjà, il y était un certain courant de sympathie en pays latin. Ce qu'on appelait autrefois la *jeunesse des écoles* a repris le chemin un peu oublié de la Sorbonne et du Collège de France. Il pour y écouter les professeurs qui y font des cours publics, et, dans ces derniers temps, on paraissait y faire entendre pour eux quelques plus spécialement quelques-uns. Et avec vous ce qui servait d'occasion à ces manifestations si snodines avant les scènes regrettables qui on lieu au cours de M. Saint-Beuve? Quelques allusions très-timorées contre le parti clérical et quelques regrets adressés de temps en temps au gouvernement impérial qui l'a dispersé dans l'orage de 1848. Deux professeurs ont obtenu en certain succès sous ce rapport, et, circonstance qui n'a échappé à personne, ce sont en même temps deux Gaulois, deux rédacteurs du *Journal des Débats*. J'ai nommé M. Saint-Marc Girardin et Philarète Chasles, l'un professeur de littérature française à la Sorbonne, l'autre professeur de littérature étrangère et internationale au Collège de France. Je ne pense pas qu'il y ait aucun fort entre ces Messieurs, mais les timides allusions très-applaudies qu'ils ont hasardées sur le mutisme de la presse et le silence de la tribune ont produit quelque effet. Je ne saurais dire jusqu'où elles ont eu l'objet de répétitions de la part d'un ancien journaliste et ancien professeur comme eux, aujourd'hui grand-maître de l'Université.

Je dois ajouter que des amis par trop zélés de l'ordre de choses actuel sont les premiers à voir les allusions de ce genre et certainement les premiers à dire que leur intention n'a pas été de leur donner de portée. Mais, si ils ne pas entendu un de ces amis à tout zèle blâmer beaucoup M. Saint-Marc Girardin et le vivement prononcé une tirade sur Oreste que la main de fer de la fatalité entraîne poussait dans la Chersonèse Tauride pour y obéir aux dieux; Oreste, que les avait trahis et qui n'est plus, mais qui avait été sa mère, ce n'est pas moi. » Sachez que dans ces paroles on voulait absolument voir une allusion au voyage de chef de l'Etat en Crimée et à Oreste Chersonnèse-Tauride. » Oreste n'est-ce pas cela? Oreste a vengé celui dont il porte le nom (Napoléon Ier); ce qui est bien; Oreste a tué sa mère (la république de 1848), ce qui est mal. — Il y a que les amis trop zélés pour trouver de ces analogies là.

Il est incontestable que le corps enseignant lance de temps en temps quelques bordées, mais chez moins contre le gouvernement actuel que contre les violences et les exagérations du parti clérical. — Et puis qu'est-ce qu'une allusion? une étoile filante qui échappe à presque tous les yeux.

Ce matin, à onze heures, on a célébré à Notre-Dame une messe de mort grand concours de fidèles, profondément recueillis, un service pour le repos de l'âme des infortunés qui ont péri sur le *Sémillante*. On assurait que le corps de l'amiral aurait été retrouvé à Avezzi.

Je me suis résolu à ne plus rien vous dire de la grande énigme du voyage impérial. Il faut imiter décidément sur ce point la réserve d'une personne attachée à la haute administration du palais, qui, consulté par le commandant d'un corps d'élite sur les projets de départ, — sur l'opportunité d'y préparer ses hommes — aurait répondu : Mon chef commandant, je n'ai pas d'ordres, je ne sais rien, et ne donne rien comme l'Empereur est homme à vous dire un jour à l'improviste : « Je pars dans deux heures, » de plus, et comme ce serait dommage de vous défaire et longs à faire, vous ne risquez toujours rien de vous préparer. »

On parle de changements dans le costume des Cent-Gardes. Il serait question spécialement de substituer (au cas de départ) à leurs cuirasses actuelles, des cuirasses faites de nouveau métal dont les journaux scientifiques vous entretiennent le public, sous le dénomination d'*alumium*.

Quelques petites nouvelles recueillies à la hâte, et je finis. — M. Thiers va beaucoup mieux. Bien qu'il porte le bras en écharpe, le blessure est à peu près guérie. — M. de Lamartine commence une *Histoire de l'Empire* qui fera de douze à quinze volumes. — On écrit d'Angers que M. Eugène Sue a une opiniâtre qui fait craindre qu'il perde la vue. — Le grand ouvrage en 30 volumes que Mme Georges Sand prépare de concert avec M. Paulin Limayrac, sera pour titre : *Les Amours idéales*. Ce sera, dit-on, la relation historique de tous les épisodes intimes qui se sont produits dans le monde depuis Paris et Hélène. — On organise en ce moment un journal illustré quotidien, le *Conciergerie*, qui aura pour rédacteur en chef M. Eugène de Mirecourt, l'auteur des petites biographies qui paraissent sous un titre analogue.

En Crimée.

«Sous Sébastopol, 19 février.

«Nous avons délaissé vivement travaillé à nos vaisseaux. Nous avons du beau temps, et, sans les grands vents, nous pourrions nous considérer comme avancés de six semaines ou deux mois sur la climat de Paris. On pousse les travaux de défense de la tour Malakoff. La 3e et la 4e divisions bivouaquent du côté d'Inkermann — Les Russes, de leur côté, accumulent travaux sur travaux.

«Les Anglais se remettent de leurs misères passées; ils ont maintenant une très grande quantité de moisons en bois; ils savent mieux s'organiser et se pourvoir : enfin, nous sommes les premiers en présence et ce sont les Russes connus à Varna. Les officiers sont profondément humiliés de l'état dans lequel l'armée était tombée, et je l'entends dire que, si l'armée mourait très digne. Il sont très recommandés des services pour une nouvelle expédition leur rendez. Tout à l'heure encore, je me chargeais de la tirer qui constitue les valeurs. Un An ainsi entre, et il signe ne dédaigne, qui est en même temps une enfilade et le pulverisateur de

Perte de la Sémillante.

Aux détails déjà connus sur la perte de la *Sémillante*, le *Journal de la Corse* du 6 de ce mois ajoute les suivants :

« Dans la journée du 16, le Bonaparte-Prince vitaillement O.-N.-O., la mer était grosse, les ordres très bonnes, détachées par pouvoir

ATTENTION.

Vente à l'encan—Aux dames.

MRS. PHILLIPS qui a pour mission de remercier ses dames de la Nouvelle-Orléans que, désirant rétablir son grand stock de marchandises de fantaisie, il vendra, sans prix fixe, sans aucune réserve, tout Celles qui désirent faire de bonnes acquisitions feront bien de ne pas manquer le trois d'aujourd'hui lundi 9 de courant, de 10 heures du matin, au magasin à bon marché de PHILLIPS, rue Royale, sous porte après le rotel des chevaux. 2avG

Avis de Société.

PAR suite de la mort de M. Charles Millard, le 26 septembre dernier, il a cessé d'être associé de cette maison et l'intérêt de sa succession dans la société expire aujourd'hui.

Les associés survivants, S. J. Peters et C. C. Collins ont associé aujourd'hui à leurs affaires, Remi J. Peters Jr et Cornelius Rooman; ils continueront la même genre de transactions à l'ancien magasin, au coin des rues Vieille-Levée et Bienville, sous la raison de l'intitulée SOLED, Peters, Millard & Co.

S J PETERS
C C COLLINS
R J PETERS Jr.
C ROOMAN.

Nlle-Orléans, 96 mars 1855. 26mars—1m

TOILES ! TOILES !

GIQUEL & JAMISON,

No 18, Rue de Chartres,

ONT l'honneur de faire savoir à leurs amis ainsi que le public, qu'ils viennent de recevoir et d'ouvrir leur assortiment de toiles, viz :

Toiles de Rouen, depuis du fil $3 50 à 30 la pièce;
4 do do de Paris do do
6 do do piatillas do do
6 do do Coutances do do
2 do do ecouguilles do do
2 do do Vitrés do do 21
2 do damasse pour table 4/4, 8/4, 10/4;
2 do damasse pour table 4/4 et 8/4;
2 do do de Beard;
2 do toilette imprimée pour robes;
2 caisses ginga fil superfin;
2 do do intermédiaire;
2 do coutil blanc noir et à dessins;
2 do do fantaisie;
1 do do printanière;
4 balles toile grise pour sacs;
2 do do Alsacienne;
25 douzaines mouchoirs toile pour hommes;
4 caisses toile à blanc Crétonne 12/4;
60 do do Barnsly 8/4, 9/4, 10/4, 12/4;
2 do do de Coleraine;
Toutes nos toiles sont garanties pour fil et sortent des meilleures fabriques.

GIQUEL & JAMISON,
31mars 18, rue Chartres

Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans.

Département des travaux hydrauliques.

UN dividende de QUATRE PIASTRES ET DEMI par action a été déclaré ce jour par le directoire, payable, sur bureau No 42, rue Carondelet, le 2 avril prochain et aux actionnaires de New York le 10 du même mois. S. E. PERCY,
12 mars—1m Président.

Bureau des Commissaires et Agents de la succession générale de Jno. McDonogh.

LES Commissaires et Agents de la succession générale de Jno McDonogh désirent employer un SECRETAIRE parlant et écrivant en bon anglais. Des demandes écrites seront reçues au bureau, No 56, rue de la Douane, jusqu'au 11 avril 1855, à midi.

26 mars—1m CHAS. GAYARRE.

Marchandises nouvelles

Pour la saison d'été.

Habillements confectionnés,

Pour hommes, enfants, jeunes gens.

LAGAY & LECANU,

36, *rue de Chartres*,

IMPORTEURS DE CONFECTIONS.

VIENNENT de recevoir par les dernières arrivées de France et de New-York par les steamships Crescent City, Black Warrior et Philadelphia, des assortimens considérables de vêtemens confectionnés pour enfants et jeunes gens, lesquels ils appellent l'attention des familles en général.

GRANDE REDUCTION DE PRIX

Rue de Chartres (Cendé) encoignure Hôpital.

Mme FABIO à l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'elle vient de recevoir un bon assortiment de marchandises de fantaisie, parmi lesquels on trouvera : Bandeaux de perles, bandeaux de perles et jaut, pour dames, filettes et entaints, Mantelets, Dentelles noires, Franges, Garnitures de mode, &c. Elle vend tout ses articles de fantaisie à moitié prix au-dessous du prix de l'importe quel magasin de la ville.

Mme FABIO engage les dames à venir visiter son magasin avant de faire leurs emplettes ailleurs, elle ne craint point de soutenir la concurrence de la campagne ou rest promptement exécutée.

31 mars—20avG

2,000 CHAPEAUX de femme, en paille et satin, à vendre par Mme FABIO,
31mars—2m Rue de Chartres, encoignure Hôpital

Volontaires dans la guerre du Mexique.

Concession de terre.

Tous les officiers, sous-officiers, musiciens, soldats, conducteurs, mineurs, matelots, commis et matelots de flotille, qui ont servi dans la guerre de Mexique, depuis le 1er mars 1846 jusqu'à ce jour, ont droit à des concessions de TERRE, n'excédant pas cent acres. Les veuves y ont droit également.

Le soussigné prie ceux qui ont obtenu leurs certificats par son intermédiaire, de les retirer, vu, attendu qu'il ne se multiplient, et en assantissement ainsi, les vers se perdent par le corps. Le vermisseur ne saurait mieux un système, mais ne peut que faire de bon, même à ceux qui ont pu en faire usage.

Le soussigné prend gratuitement aujourd'hui le VERMIFUGE CANADIEN DE WINNER. C'est une préparation de plantes du Canada, qui ne contient en toute confiance, est les effets en sont infaillibles et il ne faut pas s'en priver.

Fins de mois lettres, adressées aux agents par des marchands, ou adressées au soussigné, témoignant de l'efficacité de ces remèdes.

Prix du Vermifuge :

A vendre, en gros et en détail, aux prix des faits-conts, par

No 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans.
Au-dessus de l'Hôtel-d'Orléans.

DECOUVERTE IMPORTANTE !

Soulagement à la vie et à la mort !

Quelques uns variablement le TOUX, le RHUME, l'ASTHME, le MAUVAIS HALEINE, LA GRIPPE, LA RESPIRATION DIFFICILE, les SYMPTOMES DE CONSOMPTION et les AFFECTIONS PULMONAIRES, ne sont pas dangereux, mais ils peuvent les prendre. Des milliers de personnes, qui ont été guéries par le Sirop de Bryan, en sont les propriétaires possédant des témoignages de certificats, qui ont été publiés dans les journaux de la ville.

Demandez les Pastilles de Bryan contre la toux. Les véritables pastilles ont été publiées dans les journaux de la ville. A vendre par tous les pharmaciens.

J. BRYAN, A. Co, propriétaires,
Nos 1 et 2, Ann-Street, New-York.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, au prix ci-dessus :

J. WRIGHT & Co, Agents,
No 151, rue de Chartres.

ECOLES PUBLIQUES.—3e District.

Examen annuel et exercices.

L'EXAMEN commencera LUNDI, 9 de courant, dans l'ordre suivant :

Lundi, 9 avril—Ecoles des garçons du 7e ward, au coin des rues Chartres et Champs-Elysées.

Mardi, 10 avril—Ecoles des demoiselles du 7e ward, au coin des rues Chartres et Champs-Elysées.

Mercredi, 11 avril—Ecoles des demoiselles et des garçons du 7e ward, à la Halle Bretonne, au coin de la rue Chartres et du